

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants. Il participe à la communauté éducative et il est également chargé de la surveillance de ces enfants dans les cantines.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Temps scolaire

- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Assurer la sécurité et l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques
- Aménager et entretenir des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Surveiller les enfants lors des récréations

Temps périscolaire

- Nettoyer les locaux (classe, sanitaires, dortoir)
- Désinfecter le matériel pédagogique
- Encadrer les enfants, avant, pendant et après le repas

PROFIL

- Connaissance du développement de l'enfant
- Notions liées aux handicaps
- Maîtrise des techniques d'hygiène et d'entretien
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Organisation et gestion du temps
- Patience et bienveillance
- Disponibilité et sens de l'écoute
- Discrétion professionnelle
- Réactivité et vigilance
- Travail en équipe avec les enseignants

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Rémunération statutaire catégorie C : 1950€ brut minimum par mois
- 13^e mois et adhésion au CNAS
- Travail du lundi au vendredi en milieu scolaire
- Temps de travail: 38h par semaine
- Amplitude horaire: 7h15 - 17h15 avec 30 minutes de pause
- Participation employeur régime de prévoyance et mutuelle
- Poste ouvert aux contractuels (CDD 1 an renouvelable) et aux fonctionnaires

POUR POSTULER

- **Par mail:**
rh@chambourcy.fr
- **Par courrier:**
À l'attention de monsieur Le Maire,
Service RH
Place Charles de Gaulle 78240 Chambourcy
- **Site internet:**
www.chambourcy.fr

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2026